

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 007-210700050-20260310-202603A-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DÉLIBÉRATION N° 2026/03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 09 mars 2026

L'an deux mille vingt-six et le neuf mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en mairie d'ALBA LA ROMAINE, sous la présidence de Mr Pierre LAULAGNET, Président du CCAS.

Date de convocation : 02 mars 2026

Nombres de membres en exercice : 9 présents : 7 votants : 8

Résultat du vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Pierre LAULAGNET, Carole THOMAS, Catherine LEYNON, Jean-Charles GONIEAUX, Isabelle DUHAMEL, Amy MOYA, Michel DELAUZUN

***Excusés : Bernard PUEYO donne procuration à Catherine Leynon
Paul BOMBRUN***

Absents :

Mme Catherine LEYNON a été élue secrétaire.

Objet : Vote du Budget Primitif 2026.

Le Conseil d'administration réuni sous la présidence de Mr Pierre LAULAGNET, président du C.C.A.S, est appelé à se prononcer sur le BP 2026, transmis aux membres du CCAS le 12/02/2026 qui se résume comme suit :

.../...

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 007-210700050-20260310-202603A-DE



VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET

INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédit d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	-	-
	+	+	+
REPORT	Reste à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	-	-
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-
	=	=	=
Total de la section d'investissement		-	-
FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	12 175,00	8 429.47
	+	+	+
REPORT	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	-	-
	002 Résultat de fonctionnement reporté	-	3 745.53
	=	=	=
Total de la section de fonctionnement		12 175,00	12 175,00
TOTAL DU BUDGET		12 175,00	12 175,00

AUTORISATION DE PROGRAMME = NÉANT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT = NÉANT

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2026 arrêté comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	12 175,00	12 175,00
Investissement	0	0
Total	12 175,00	12 175,00

.../...

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 007-210700050-20260310-202603A-DE

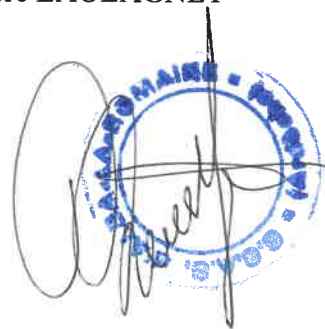


- **AUTORISE** le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels dans la limite de :
 - Fonctionnement = 7.5 %
 - Investissement = 7.5 %
- **PRECISE** que le budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.
- **CHARGE** son Président de signer tous les documents afférents et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE, le 09 mars 2026.

Le Secrétaire de Séance
Catherine LEYNON

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 10 mars 2026.
Le PRESIDENT
Pierre LAULAGNET



.../...

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le



ID : 007-210700050-20260310-202603A-DE